

Notice biographique / Notiță biografică

Chargée de cours dans le Cadre du Département des langues modernes appliquées, docteur ès lettres.

Activités principales: enseigne le français économique aux étudiants roumains à la Faculté d'Économie et d'Administration des Affaires. Le long des années elle a enseigné aussi le français aux Facultés de Lettres, de Théologie, d'Histoire, Philosophie et Sciences Politiques. A publié des supports de cours dans le domaine.

Résumé / Rezumat

Le langage économique est le reflet d'un marché mondial en continuel développement et par conséquent il abonde en néologismes, la plupart provenant de l'anglais. Ce phénomène trouve son explication dans la domination des Etats-Unis sur la scène économique mondiale. Les traducteurs se heurtent aux difficultés de traduire de nombreux termes économiques anglais (*stock options, cost breakdown, reverse charge, tombstone, wage wedge*). Confronté à cette situation, l'État français a pris la décision de créer des commissions interministérielles de terminologies (regroupant des économistes, des chercheurs, des journalistes) dont la tâche était de trouver des traductions à ces termes étrangers. Les nouveaux termes sont présentés devant le Conseil international de la langue française, la Délégation générale à la langue française et, enfin, l'Académie française. Et enfin c'est le Ministre de l'économie qui approuve telle ou telle traduction qui doit être utilisée ensuite dans les administrations. Nous allons insister dans notre communication sur les difficultés que doivent dépasser les traducteurs d'un texte économique: la polysémie de certains termes, les faux amis, les figures de style, les expressions figées, les collocations, les cooccurrences, les calques. Le traducteur de textes économiques doit posséder, outre les connaissances linguistiques, un bagage extralinguistique (connaissance du sujet) pour aboutir à une traduction fluide et exacte.

